



PALATINE MONÉTAIRE COURT TERME (I)

Fonds commun de placement de droit français

REPORTING • 27 mars 2024

INFORMATION MMF

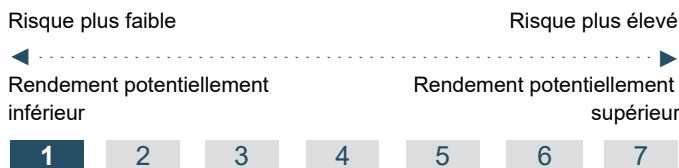
Par dérogation, le FCP envisage d'investir plus de 5 % et jusqu'à 100 % de ses actifs dans différents instruments du marché monétaire émis ou garantis individuellement ou conjointement par l'Union (états français allemand, autrichien, belge, hollandais, finlandais, irlandais, italien, espagnol ou portugais), les administrations nationales, régionales ou locales des États membres (Länder allemands notamment) ou leurs banques centrales (telles BDF, Bundesbank, Banque d'Italie ou d'Espagne), la Banque centrale européenne, la Banque européenne d'investissement, le Fonds européen d'investissement, le mécanisme européen de stabilité, le Fonds européen de stabilité financière, une autorité centrale ou la banque centrale d'un pays tiers (USA et Japon), le Fonds monétaire international, la Banque internationale pour la reconstruction et le développement, la Banque de développement du Conseil de l'Europe, la Banque européenne pour la reconstruction et le développement, la Banque des règlements internationaux.

RÈGLEMENT MMF

Un fonds monétaire n'est pas un investissement garanti. Un fonds monétaire ne s'appuie sur aucun soutien extérieur pour garantir sa liquidité ou pour stabiliser sa valeur liquidative.

Un investissement dans un fonds monétaire diffère d'un investissement dans des dépôts (bancaires) : le capital investi peut en effet fluctuer (selon les fluctuations subies par l'actif du fonds) et il y a donc un risque de ne pas récupérer le montant de départ. Le risque de perte en capital est donc supporté par l'investisseur.

PROFIL DE RISQUE



Cet indicateur représente la volatilité historique annuelle de l'OPCVM sur une période de 5 ans. L'indicateur de risque de l'OPCVM reflète l'exposition de son actif en actions composant son univers d'investissement. Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM. La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

OBJECTIF DE GESTION

L'objectif de la gestion est de délivrer une performance nette de frais de gestion supérieure à celle du taux moyen du marché monétaire (€STER capitalisé). Cependant, dans certaines circonstances exceptionnelles et conjoncturelles de marché telles que de très faibles (voire négatifs) niveaux de taux d'intérêt du marché monétaire, la valeur liquidative du FCP est susceptible de baisser ponctuellement et de remettre en cause le caractère positif de sa performance.

 [Cliquez ici](#)



Thomas BASSIBE

Gérant



Rémi DURAN

Co-gérant

PROFIL

Forme Juridique	FCP de droit français
Société de gestion	Palatine Asset Management
Déléataire financier	OSTRUM ASSET MANAGEMENT
Code ISIN	FR0010611335
Label ISR	Oui
Classification AMF	Fonds monétaire à valeur liquidative variable (VNAV) Court Terme
Classification SFDR	Article 8
Dépositaire	Caceis Bank
Commercialisation	Palatine Asset Management Banque Palatine
UCITS (OPCVM)	Oui
Indicateur de référence	€STER Capitalisé
Durée de placement recommandée	Inférieure à 3 mois
Devise de comptabilité	Euro
Valorisation	Quotidienne
Souscriptions / rachats	Centralisation chaque jour avant 12h30. Exécution sur la dernière VL connue.
Commission de souscription	Sous. <= 40 M€ : néant ; Sous. > 40 M€ : 0,40% max.
Commission de rachat	Aucune
Politique des revenus	Capitalisation
Clôture de l'exercice	Dernier jour de bourse de septembre
Frais courants	0,196% TTC
Commission de surperformance	20% max. de la performance excédant celle de l'€STR capitalisé

DONNÉES AU 27.03.2024

Valeur liquidative	33 521,377 €
Nombre de parts	43 559,234
Actif net global	1 858,73 M€
Actif net de la part	1 460,17 M€

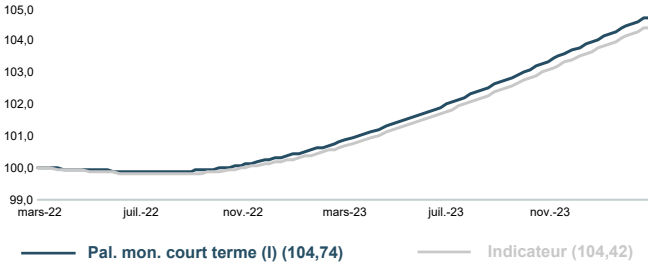
PALATINE MONÉTAIRE COURT TERME (I)

Fonds commun de placement de droit français

REPORTING • 27 mars 2024

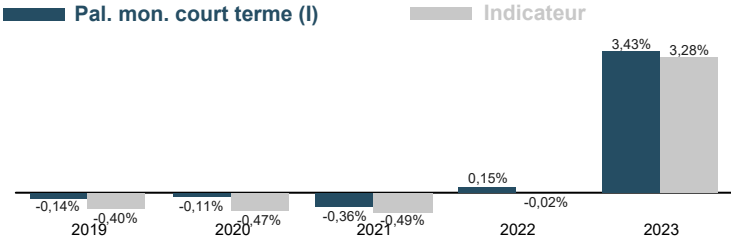
ÉVOLUTION DE LA VALEUR LIQUIDATIVE

BASE 100 LE 31.03.2022



HISTORIQUE DES PERFORMANCES

ANNÉES CIVILES



PERFORMANCES NETTES (en euro)

PERFORMANCE CUMULÉE	1 mois	3 mois	YTD	12 mois	3 ans	5 ans	10 ans
Pal. mon. court terme (I)	0,30%	1,00%	1,00%	3,85%	4,34%	4,00%	4,10%
Indicateur	0,29%	0,97%	0,97%	3,71%	3,88%	2,96%	1,73%
Ecart de performance	0,01%	0,03%	0,03%	0,14%	0,46%	1,04%	2,37%

PERFORMANCE ANNUALISÉE	1 mois	3 mois	YTD	12 mois	3 ans	5 ans	10 ans
Pal. mon. court terme (I)	4,07%	4,17%	4,17%	3,87%	1,43%	0,79%	0,40%
Indicateur	4,04%	4,04%	4,04%	3,73%	1,28%	0,59%	0,17%
Ecart de performance	0,03%	0,13%	0,13%	0,14%	0,15%	0,20%	0,23%

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

STATISTIQUES (calcul hebdomadaire)

ANNUALISÉE	3 mois	YTD	12 mois	3 ans	5 ans	10 ans
Volatilité de l'OPC	0,04%	0,04%	0,09%	0,26%	0,23%	0,17%
Volatilité de l'indicateur	0,02%	0,02%	0,09%	0,26%	0,23%	0,17%
Tracking error	0,03%	0,03%	0,02%	0,02%	0,03%	0,02%

COMMENTAIRE DE GESTION

Lors de sa réunion du 7 mars, la BCE a laissé à nouveau ses taux directeurs inchangés (taux «refi» à 4.50%, taux de facilité de prêt marginal 4.75% et taux de facilité de dépôt à 4.00%). Ainsi après dix hausses consécutives de ses taux directeurs depuis juillet 2022 dont le cumul a atteint 450bps, la BCE a laissé ses taux inchangés pour la quatrième fois consécutive depuis octobre alors que l'inflation est en net recul ces derniers mois dans la zone euro. Ainsi si le processus désinflationniste est bien entamé en zone euro, la BCE n'est en revanche pas encore assez confiante concernant l'évolution vers l'objectif de 2 % d'inflation, a déclaré sa présidente Mme Lagarde. De nombreux intervenants de marché estiment donc que la BCE, en tardant à baisser ces taux, risque de compromettre un rebond salutaire de l'activité. De fait, la BCE a abaissé sa prévision croissance du PIB pour la zone euro en 2024 à 0,6 % contre 0,8 % précédemment. Dans ce contexte, les marchés ont continué de corriger en mars comme en janvier et février les excès de leurs anticipations ayant prévalu fin 2023 tant en termes d'horizon des premières baisses des taux directeurs (de la fin du 1er trimestre à la fin du 1er semestre) que d'ampleur de ces baisses cumulées d'ici à la fin de l'année (de 175bps fin décembre à 125bps fin janvier, puis à 100bps fin février et à 75/100bps en mars). En ce qui concerne l'indice PMI Markit composite zone euro, combinant services et activité manufacturière, il s'affiche en hausse en mars à 49.9 contre 49.2 en février mais se situe donc pour le 10ème mois consécutif sous le seuil des 50, frontière entre croissance et récession. L'inflation globale de la zone euro, en mars, elle a enregistré un nouveau repli à +2.4% contre +2.6% en février et retrouve donc son plus bas de novembre à +2.4% et demeure donc toujours un peu éloignée des 2% cibles d'équilibre de moyen-terme de la BCE. L'inflation sous-jacente (hors énergie, produits alimentaires, boissons alcoolisées et tabac), indicateur de référence des banquiers centraux, a, quant à elle, également enregistré un léger repli à en mars +2.9% contre +3.1% en février, soit son niveau le plus bas depuis mars 2022. Le taux de chômage de la zone euro baisse légèrement en janvier à +6.4% contre +6.5% en décembre et retrouve son niveau de novembre 2023. Dans ce contexte, en mars, la moyenne mensuelle de l'Ester s'est affichée à +3.907% (+3.907% en février), celle du swap 1 an OIS à +3.455% (+3.413% en février) et celle de l'Euribor 3 mois à +3.923% (+3.923% en février). Pour ce qui est des rendements obligataires de la zone euro, le taux du Bund 10 ans est passé de +2.02% fin décembre à +2.16% fin janvier, à +2.41% fin février et à +2.30% fin mars (plus bas historique à -0.86% début mars 2020 et plus haut à 2.97% début octobre 2023). Ce léger repli des taux obligataires de la zone euro en mars trouve son origine tant dans la faiblesse persistante de la croissance économique que dans la poursuite de la désinflation en zone euro enracinant les anticipations de début du cycle baissier des taux directeurs BCE à la fin du premier semestre 2024. Toutefois toute extension des conflits armés actuellement en cours, et notamment du conflit proche-oriental, pouvant entraîner de nouvelles hausses des prix des produits pétroliers, est susceptible de remettre en cause à tout moment ce scénario central. Pour ce qui est de l'écart mensuel moyen entre l'Euribor 3 mois et le swap à 3 mois contre Ester, qui mesure le coût de la liquidité interbancaire sur cette durée, ce spread est repassé en territoire positif reflétant un regain d'intérêt des banques de la zone euro à lever du cash sur le court terme dans un contexte de remboursement total des TLTRO 3 dans le courant de l'année 2024. Ainsi cet écart est passé de +4.8bps en février à +3.8bps en mars. Concernant le marché du crédit, l'indice iTRAXX Europe 5 ans Corporate IG «générique», représentatif de la moyenne des spreads de crédit à 5 ans de 125 émetteurs corporates européens «investment grade», est quasi-stable d'un mois sur l'autre passant de +55bps fin février à +54bps fin mars.

La performance du fonds s'établit à +0,30% sur le mois de mars alors que l'indicateur de référence délivre +0,29%. Le fonds a bien résisté aux tensions sur les taux interbancaires de la zone euro grâce au rendement embarqué des investissements au fil de l'eau depuis mi-2022. La WAM et la WAL ressortent respectivement à 50 et 118 jours en fin de mois. Les perspectives de rendement se stabilisent à des niveaux satisfaisants. La performance YTD est de +1,00% alors que l'Ester capitalisé offre +0,97% soit un différentiel de performance positif de 3 points de base.

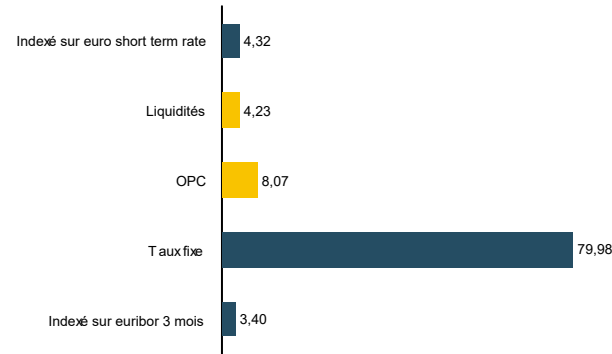
PALATINE MONÉTAIRE COURT TERME (I)

Fonds commun de placement de droit français

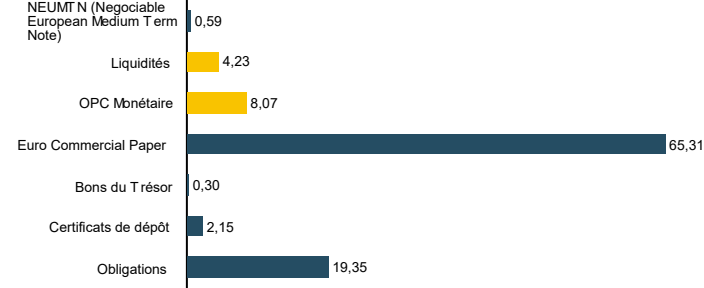
REPORTING • 27 mars 2024

ALLOCATION (%)

RÉPARTITION PAR TYPE DE TAUX



RÉPARTITION PAR TYPE D'INSTRUMENTS



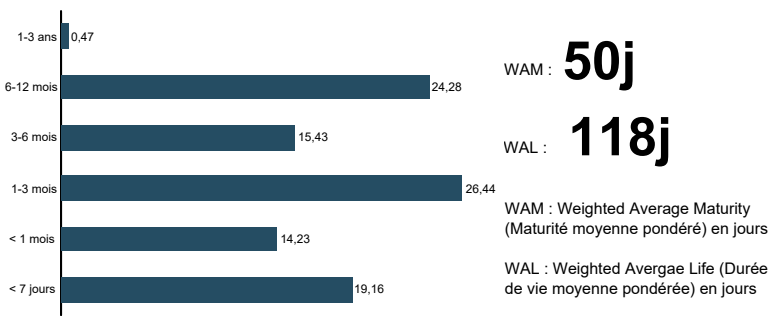
CATEGORIE DES EMETTEURS

CORPORATES	54,31%
FINANCIÈRES	33,09%
LIQUIDITÉS	4,23%
OPC	8,07%
SOUVERAINS OU ASSIMILÉS	0,30%

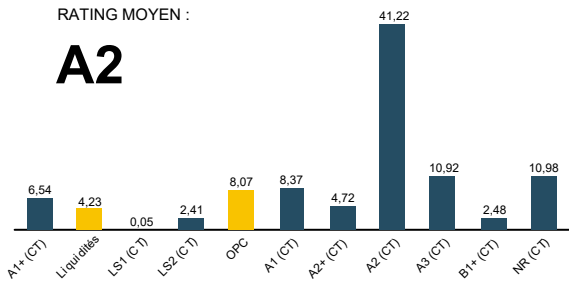
PRINCIPAUX EMETTEURS (sur un total de 95 émetteurs)

LBPAM ISR TRESORER (AUTRE)	4,04%
OSTRUM CASH EURIBO (AUTRE)	4,03%
ARVAL SERVIC LEASE (FINANCIÈRES)	3,42%
CDC HABITAT (FINANCIÈRES)	3,40%
SAVENCIA FROMAGE & DAIRY (CORPORATES)	3,22%

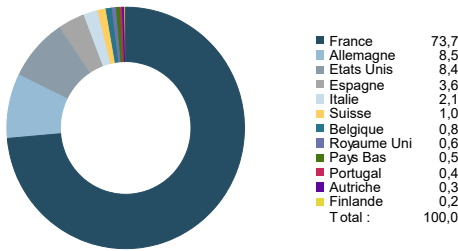
RÉPARTITION PAR MATURITÉ



RÉPARTITION PAR NOTATION INTERNE



RÉPARTITION GEOGRAPHIQUE



PRINCIPALES LIGNES DU PORTEFEUILLE (HORS OPC MONÉTAIRES) (sur un total de 161 lignes)

CODE ISIN ET INTITULÉ DU TITRE	% ACTIF	CATÉGORIE ET NOTATION	PAYS
FR0128404102: SAVENCIA SA 120424 FIX 0.0	2,42%	Entreprises (ST2 note interne)	France
XS2780857913: NTT FINANCE UK LIMITED 250424 FIX	1,61%	Etablissements et institutions financières	France
FR0128510601: UNIVERSAL MUSIC GROUP N.V. 300424	1,61%	Entreprises (A2+ note interne)	Etats Unis
FR0128354299: CDC HABITAT 170524 FIX 0.0	1,60%	Etablissements et institutions financières	France
FR0128504315: EDENRED 260624 FIX 0.0	1,60%	Entreprises (ST2 note interne)	France
FR0128407295: VILOGIA STE ANONYME D HLM 150724	1,59%	Autre (A2 note interne)	France
FR0128358894: NEU CP BONDUELLE 02/04/2024 PRECO	1,34%	Entreprises (ST2 note interne)	France
FR0128306034: VIVENDI 050424 FIX 0.0	1,34%	Entreprises (ST2 note interne)	France

PALATINE MONÉTAIRE COURT TERME (I)

Fonds commun de placement de droit français

REPORTING • 27 mars 2024

AVERTISSEMENT, INFORMATIONS IMPORTANTES

Le présent document est un document promotionnel (le « Document »). Le Document est édité par Palatine Asset Management, société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF (Autorité des Marchés Financiers) n° GP 05000014. Siège social : 86, rue de Courcelles 75008 PARIS | 950 340 885 RCS PARIS (la « Société de Gestion »).

Le fonds est un Fonds Commun de Placements (« FCP »), agréé en France et supervisée par l'AMF. Le FCP est un instrument de placement collectif en valeurs mobilières qui est régi par la Directive 2009/65/CE.

Le Document ne constitue ni une offre, ni une sollicitation de souscription. Les indications de performances passées ne sont pas une indication fiable des performances futures. Les fluctuations de taux de change peuvent influencer la valeur d'un placement, à la hausse ou à la baisse.

La liste des pays dans lesquels le Fonds est autorisé à la commercialisation est disponible sur le site www.palatine-am.com <<http://www.palatine-am.com>>. La Société de Gestion peut à tout moment décider de mettre fin à la commercialisation du Fonds dans une ou plusieurs juridictions.

Le prospectus du Fonds (le « Prospectus ») et le document d'information clé pour l'investisseur (le « DICI ») doivent être lus avant toute prise de décision d'investissement dans le Fonds. Ces documents, ainsi que les derniers rapports semestriel et annuel sont disponibles gratuitement sur simple demande à la Société de Gestion, sur le site www.palatine-am.com <<http://www.palatine-am.com>> ou au travers des facilités locales reprises ci-dessous.

Il est également vivement recommandé aux investisseurs de lire attentivement les avertissements concernant les risques ainsi que les réglementations figurant dans le prospectus; il est recommandé de requérir l'avis de conseillers financiers et fiscaux.

Conformément à l'article 93 bis de la Directive 2009/65/CE, la Société de Gestion a la possibilité de cesser la commercialisation de tout ou partie des parts du Fonds moyennant une communication ad-hoc telle que prévue par la loi.

Les informations reprises dans ce Document ont été obtenues auprès de sources jugées fiables ; la Société de Gestion ne peut toutefois pas garantir ni leur exactitude ni leur caractère exhaustif. Les informations reprises dans ce Document ont été calculées à la date du rapport indiquée en première page. Ce Document peut être modifié à tout moment sans avis préalable.

Toute réclamation peut être adressée gratuitement à la Société de Gestion, auprès du service Traitement des Réclamations, 68 rue du faubourg saint honorée 75008 PARIS, ou auprès de votre distributeur.

Un résumé des droits des investisseurs est disponible sur le site www.palatine-am.com <<http://www.palatine-am.com>> à l'adresse <https://www.palatine-am.com/menu-des-liens-utiles/reglementation> ainsi que la procédure de plainte

Aucune partie du Document ne peut être ni reproduite, ni copiée, ni redistribuée sans l'accord écrit préalable de la Société de Gestion.

Facilités à l'attention des investisseurs résidant dans un Etat Membre de l'Union Européenne (UE) ou de l'Espace Économique Européen (EEE) dans lesquels LE FONDS est commercialisé

Les ordres de souscription, rachats et/ou switch peuvent être effectués auprès de (i) votre banque, intermédiaire financier ou distributeur, (ii) la banque dépositaire CACEIS Bank, 89-91 rue Gabriel Peri 92120 Montrouge, France, ou (iii) de la Société de Gestion.

Toutes les informations relatives à la procédure de souscription, de rachat, de switch, ou la procédure relative au paiement des dividendes est disponible sur le site www.palatine-am.com <<http://www.palatine-am.com>>

A l'attention des investisseurs résidant en France :

Le correspondant centralisateur en France est CACEIS Bank, 89-91 rue Gabriel Péri, 92120 Montrouge, France

L'indicateur synthétique de risque et de rendement représente la volatilité historique annuelle (le pas de calcul est hebdomadaire) sur une période couvrant les 5 dernières années de la vie de l'OPC ou depuis sa création en cas de durée inférieure. L'OPC est classé sur une échelle de 1 à 7, en fonction de son niveau croissant de volatilité. Ce document non contractuel ne présente pas un caractère publicitaire ou promotionnel. Les informations contenues dans ce document sont données à titre purement indicatif. Pour tout complément, vous devez vous reporter au DICI et au prospectus. Les performances passées sont basées sur des chiffres ayant trait aux années écoulées et ne sauraient présager des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps. Sources : Palatine AM, CACEIS Fund Adm., ITM Concepts, Bloomberg.

Palatine Asset Management - Société Anonyme au capital de 1 917 540 €. Société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF n° GP 05000014. Siège social : 86, rue de Courcelles 75008 PARIS | 950 340 885 RCS PARIS. Une société du groupe BPCE. Adresse Reporting Client : Horizons 17, 140 Boulevard Malesherbes 75017 PARIS | e-mail : amr-reporting@palatine.fr | Tél : 01.55.27.96.29 ou 01.55.27.94.26. Adresse courrier : TSA 60140 - 93736 Bobigny cedex 9 | Site internet : www.palatine-am.com



Le label ISR est un label français créé en 2016 par le ministère de l'Économie et des Finances, dont l'objectif est d'offrir une meilleure visibilité aux fonds d'investissement respectant les principes de l'investissement socialement responsable, autorisés à la commercialisation en France.